

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Certes, ils sont nombreux dans le Front populaire qui regrettent amèrement ce qu'ils ont fait et qui voudraient bien le défaire. La question est de savoir s'ils le pourront, quand et comment ?

Ce moment de vacances (congé-paiés des parlementaires) est propice à des petits travaux d'analyse politique qu'on n'a pas le temps de faire dans les périodes de quotidienneté active. Voyons un peu ce qu'il y a dans le ventre du monstre Front populaire. Voyons-le par les yeux de ceux qui y sont !

M. Paul-Faure, ministre d'Etat et secrétaire général du parti S.F.I.O., n'a pas confiance dans la durée du groupement où il est entré pour le démolir plus que pour le servir. Il a hâte d'en balayer les débris pour faire place nette à son prolongement naturel : le collectivisme intégral. Cette Emission rouge déclarait ces jours derniers, avec un ton tranchant de guillotine, que le Front populaire est une « formation provisoire ».

Il aura rempli sa mission qui consiste à servir de catapulte au socialisme, lequel, une fois bien lancé, l'abandonnera ingratement. Comme le sauteur de Banville abandonne le tremplin sur lequel il a pris son élan pour aller « rouler dans les étoiles » !...

Ainsi se trouvent condamnés et exécutés avec un dédain supérieur ces chefs radicaux que les S.F.I.O. renvoient au néant après s'en être servis !

D'autre part, M. Albert Milhaud, dans l'ère Nouvelle, journal de M. Edouard Herriot, assure que la majorité gouvernementale est en pleine décomposition. D'où nous sommes, ce phénomène n'est pas encore visible à l'œil nu ! Les disputes et les oppositions restent cachées aux regards profanes ; les crabes s'entre-dévoient dans le mystère du panier fermé et se serrent ostensiblement la pince dès qu'ils voient qu'on les voit !

Notre auteur est persuadé qu'on ne pourra maintenir longtemps encore cette mince apparence d'union sur ce fond de haines, de fureurs et de déchirements. Et il demande aux chefs radicaux responsables s'ils se laisseront longtemps duper de la sorte et s'ils sont toujours disposés à jouer le « chiens crevés au fil de l'eau » !

Ah ! s'il ne dépendait que d'eux !... Mais il plus facile de faire une sottise que de la réparer !

Qu'une pareille coalition soit un comble d'absurdité parce qu'elle est contraire à la nature des choses, cela ne se discute plus. Cela se voit, maintenant !

Il est clair qu'on ne peut pas être à la fois démocrate et collectiviste et que tout oppose les radicaux, hommes de gouvernement, aux socialistes, hommes de chambardement. L'antagonisme entre eux n'est pas seulement dans les buts, il est aussi dans les méthodes, les caractères et les tempéraments.

Mais ces oppositions, il y en a en même temps entre les membres du parti qui se proclame « unifié ». De nombreux socialistes pensent qu'ils ont fait assez pour la Révolution en la mettant dans leur programme, comme on accroche un tableau dans un musée... pour qu'il y reste ! Ça se regarde et ça s'admire de loin. Ça ne se touche pas ! Mais dès qu'il s'agit de faire vraiment cette Révolution, halte-là ! Ça n'est plus de jeu !... Ceux-là ne veulent pas qu'on leur abîme la société qu'ils maudissent, mais où ils sont si confortablement installés. Ceux-là savent trop bien le sort qui les attendrait et s'épouvantent à l'idée qu'au lendemain du Grand Soir ils apparaîtraient comme des modérés, comme des obstacles !

Et nous avons eu des échos bien nets et bien significatifs de cette haine fraternelle à la réunion toute récente de la Fédération socialiste de la Seine au cours de laquelle les deux « tendances » se sont si rudement heurtées. Ceux qui défendaient M. Léon Blum, dont les autres réclamaient la démission, croyaient entendre dans l'ombre le grondement sourd des « charrettes » roulant sur le pavé !

En trois traits, M. Albert Milhaud

nous fait le tableau suivant de la situation présente :

« Les extrémistes de gauche ne peuvent se faire à l'idée de tolérer un gouvernement qui rompt avec la démagogie. Les radicaux ne peuvent se faire à l'idée de gouverner toujours dans le désordre. Les socialistes commencent à comprendre que s'ils veulent faire figure d'hommes de gouvernement, ils doivent rejoindre le radicalisme et que, s'ils ne le veulent pas, ils seront dévorés par les violents, entraînés au communisme et perdus ! »

« Ils ne peuvent subsister longtemps dans l'état actuel d'hémiphrasisme politique. Il faut devenir ceci ou cela et rompre avec une complexité asexuée. C'est le premier résultat politique apparent de l'expérience en cours ! »

Des hommes qui votent automatiquement pour le gouvernement expriment leur inquiétude sur les conséquences de ce qu'ils font et déclarent sans réticence que la politique ministérielle est à bout de souffle. C'est ce qu'écrivit M. Pomaret, député Front populaire, dans le Petit Provençal, journal Front populaire.

Il interroge anxieusement l'avenir, le prochain avenir. « Après la pause, demande-t-il, que fera-t-on ? Où ira-t-on ? » Et à cette question ainsi posée, il répond lui-même : « Au cimetière ! »

Etant bien entendu qu'il s'agit seulement du ministère et de la majorité. Vous le voyez, cet homme terrible et désespéré ne prévoit même pas une halte à l'hôpital !

C'est peut-être aller un peu vite. Pour ma part je ne vois pas encore enterrés. Certes, ils sont nombreux dans le Front populaire qui regrettent amèrement ce qu'ils ont fait et qui voudraient bien le défaire. La question est de savoir s'ils le pourront, quand et comment ?

Ce n'est pas de gâté de cœur que les radicaux y restent... et bien d'autres auprès d'eux. La question est de savoir s'ils sont en mesure de se libérer eux-mêmes ; si cette majorité telle qu'ils l'ont faite est encore maîtresse de son destin et si elle est capable de se débrayer des chaînes qu'elle s'est forgées ?...

Je ne crois pas — à moins de quelque événement soudain et imprévisible — qu'on puisse attendre un changement de politique de la majorité ni un changement de majorité dans la Chambre. C'est du pays qu'il faut l'attendre et c'est chez lui qu'il faut le préparer.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le poète et le chat

Le Cat's Club organisait ces jours-ci une exposition féline, vous le savez. Vous n'ignorez pas davantage que le nom complet du Cat's Club est Cat's Club de France et de Belgique et que les plus grands noms de nos lettres contemporaines figurent sur ses registres : Colette, Maeterlinck, Maurice Donnay, Raymond Poincaré, Edouard Herriot, Claude Farrère, Marcel Prévost, André Gide, Anatole France, Maurice Dekobra, etc. L'un de ses plus récents élus, Tristan Derème, a improvisé, aussitôt son élection connue, ces vers : A mon chat !

Durant ta très brève destinée, Cher chat, en vain tu me cherchas. Tu mourus dans ma cheminée. Près des cendres de l'autre année, Et je devins l'ami des chats ; Car, du violon que j'accorde, Tu fournis la quadruple corde Et tu chantes sous mon archet. De tout ton cœur qui se cachait, A la façon de ces poètes, Dont les lyres semblent muettes, Jusqu'à l'heure des sombres morts. Et qui chantent quand ils sont morts.

La plupart des autres membres du Cat's Club préfèrent, il faut bien le dire, les chats blancs aux chats noirs. Mais Derème a toujours été un original. C'est encore lui qui nous communique, l'an dernier, cette lettre adressée à un ami qui lui vantait les chiens, aux dépens des chats : « Cher ami, « Je t'ai toujours entendu soutenir les chiens contre les chats, vanter les qualités des premiers : sociabilité, douceur, franchise, dévouement, fidélité ; insister sur les défauts des seconds : hypocrisie, cruauté, égoïsme. Je puis aujourd'hui t'apporter un fait décisif : j'ai vu comment la cruauté d'un chien pouvait

Informations

L'ouverture de l'exposition

M. Paul Bastid, ministre du Commerce et de l'Industrie, a réuni ce soir, au ministère du Commerce, les membres du secrétariat général de l'Exposition de 1937, auxquels s'étaient joints MM. Ville, préfet de la Seine, et Marchand, directeur de la police municipale.

Contrairement aux informations parues à ce sujet, aucune décision nouvelle n'a été prise au cours de cette réunion, en ce qui concerne la date d'ouverture de l'Exposition. Un arrêté du ministre du Commerce fixera d'ailleurs cette date dans un bref délai.

Unification de partis

Le parti communiste et le parti socialiste poursuivent la mise au point de leur unité politique. Le premier pousse activement les travaux pour que l'unité soit un fait acquis après le Congrès socialiste de Marseille, qui doit se réunir le 15 mai.

Les socialistes montrent moins d'empressement, élèvent des objections, posent des conditions, etc... Bref, ils mesurent tout le danger qu'il y a à fusionner avec le parti communiste.

Election législative

Une élection législative a eu lieu dimanche à Mortain (Manche) pour pourvoir au siège rendu vacant par l'élection au Sénat, de M. Gustave Guérin. Voici les résultats :

Inscrits, 14.093 ; votants, 11.595 ; nuls, 379. Ont obtenu : MM. le docteur Goutier, parti social français, 4.917 voix ; le docteur Malon, républicain de gauche, 3.071 ; Jacques Legrand, Fédération républicaine, 1.161 ; Grandin, S.F.I.O., 825 ; Normand, Union nationale, 773 ; Leroux, U.R.D., 82 ; Longle, communiste, 129.

Accords commerciaux

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral suisse a ratifié les accords conclus avec la France.

Ces accords sont entrés en vigueur jeudi 15 avril.

En Espagne

Le commandant de la marine de Saint-Sébastien a fait publier un avis informant les navigateurs que, pour des raisons militaires, il est très périlleux de naviguer entre le cap San Adrian et les fonds de Baldayo.

Toutes les embarcations qui se dirigent vers le port de Malpica, à l'ouest de la Corogne, devront passer vers le sud des fonds de Baldayo. Le parallèle nord aux îles Sisargas est libre à la navigation.

Le gouvernement décline toute responsabilité pour tout accident dû aux infractions à cet avis.

Cargo anglais saisi

Le délégué maritime du gouvernement d'Euskadi, à Bayonne, a annoncé hier soir qu'un cargo anglais aurait été saisi par le croiseur nationaliste « Almirante Cervera », dans les eaux espagnoles.

On annonce également que le croiseur a transmis par T.S.F. un avis ainsi conçu : « Tout navire espagnol ou étranger, entrant dans les eaux de Biscaye, sera saisi ou coulé. »

En Allemagne

On a le sentiment que le docteur Schacht, après de longues discussions avec le Führer, aurait obtenu de lui la liberté pour faire incessamment une proposition assez sensationnelle, qui se ramènerait à ceci : il offrirait, avec l'assentiment du Führer, une sorte de garantie solennelle des frontières européennes existantes, y compris celles de la Tchéco-Slovaquie, en échange de quoi le Reich exigerait, soit le retour d'une ancienne colonie du Reich, soit l'octroi de nouveaux territoires coloniaux, et un emprunt solide qui s'effectuait sans autre garantie politique demandée à l'Allemagne.

« Je me promenais hier avec le chien d'un ami, j'entraî à un moment donné dans la demeure d'une brave femme à qui j'avais demandé un service. A peine entré, je vois mon chien, animé d'une rage soudaine, se précipiter sur le chat de la maison. Il l'attrape, lui mord violemment les oreilles, sans que le chat riposte le moins du monde. De plus en plus enragé, mon chien finit par ouvrir d'un coup de patte le ventre du malheureux malon et lui déchire les entrailles. Pas une plainte, pas un geste de défense de la part du malheureux chat. Continuerez-tu à nier la supériorité de ce dernier ? »

Au bas de la lettre — in cauda venenum — ce simple post-scriptum : « J'ai omis d'ajouter que le chat était empaillé ; mais il aurait pu ne pas l'être. — T. D. »

Derème est un original. Derème est aussi un fantaisiste. Aline DEBRIVES.

Déclarations de M. Eden

M. Eden, ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis a prononcé un discours à Liverpool au cours duquel, faisant allusion aux problèmes internationaux et à la course aux armements, il a déclaré : « Un des grands maux dont le monde souffre actuellement est l'intolérance. Il est fallacieux de ne voir rien que de mauvais dans les dictatures... et pour celles-ci de voir rouge aveuglant chaque fois que l'on prononce le mot « démocratie ».

Et le ministre a conclu ainsi : « Le plus pressé et le plus important est, pour la paix, que les nations d'Europe se laissent réciproquement le moyen de résoudre leurs problèmes nationaux comme elles l'entendent ».

La peste en Chine

Le gouverneur général de l'île Formose a annoncé que la peste sévit dans toute la région d'Amoy et qu'il a pris, en conséquence, toutes mesures nécessaires pour empêcher que l'épidémie ne s'étende jusqu'à Formose.

EN PEU DE MOTS...

L'effectif du personnel des hôpitaux parisiens s'est accru de 2.400 femmes et de 800 hommes, et le surcroît de dépenses est de 50 millions, par suite de l'application de la semaine de 40 heures.

A la suite de la grande marée d'avril, dont le maximum atteint la cote 111, l'Océan a fait une nouvelle brèche dans la digue de la Fosse-en-Noirmontiers. Une centaine d'hectares de terrains cultivés en prairies sont inondés.

Mardi matin on lui les obsèques de Moulay Hafid, à Fez. La dépouille mortelle a été inhumée dans la mosquée de Moulay Abdallah où sont inhumés les autres sultans de la famille de Moulay Hafid.

Les fortifications de l'Allemagne sur ses frontières orientales dénotent un plan d'attaque contre la Tchéco-Slovaquie. Des canons pourraient bombarder Prague à une distance de 140 kilomètres.

Deux aviateurs allemands ont battu le record mondial de distance en vol à voile, à bord d'un planeur à 2 places. Ils ont parcouru, sans escale, 200 kilomètres. L'ancien record était de 133 kilomètres.

NOS ÉCHOS

L'histoire en dentelles.

On a vendu avant-hier à Londres des dentelles historiques. Ce sont celles de l'impératrice Marie-Louise, qui appartenaient à un riche Ecossais. Trois pièces également remarquables : des rideaux de lit en valenciennes, un « fond de lit » et un voile en point d'Angleterre. Ces dentelles ont une histoire :

Cinq mois avant la naissance du roi de Rome, Napoléon I^{er} commanda des rideaux de valenciennes. Les dentellières étant devenues fort rares depuis la Révolution, on offrit à l'Empereur une pièce merveilleuse faite pour la reine Marie-Antoinette, et ornée de branches de lis. L'Empereur accepta et fit ajouter un semis d'abeilles avec la couronne impériale.

Devenue duchesse de Parme, Marie-Louise, qui avait emporté ces dentelles, fit enlever la couronne impériale et, peu après son mariage — le troisième — avec M. Bombelles, elle les vendit au loin pour qu'on n'en sache rien. Les dentelles apparurent une première fois à Paris en 1911 et devinrent la propriété du riche Ecossais qui s'en est défilé ces jours-ci pour la coquette somme de mille livres.

Soyons gais.

Sur les boulevards, à Montmartre, à Montparnasse, dès trois heures du matin, on ne rencontre plus que des noctambules en joyeux équipage, coiffés des plus invraisemblables chapeaux de papier, et soufflant dans les mirlons qui célébraient les fêtes de fin d'année.

Et dire que nous sommes au vingtième siècle ! ronchonna un passant. Comment voulez-vous que ces éternels enfants comprennent quelque chose à notre époque ?

— Le progrès s'amuse ! philosopha un rieur.

Un acompte.

Ikey, bon écossais, entre en coup de vent au poste de police : « J'ai perdu un billet de cinq livres, déclare-t-il au brigadier de service. La-tu rapporté ici ? »

— Non, répondit le brigadier, seulement un billet de dix shillings.

— Bon, répliqua le brave Ikey, donnez-le moi comme acompte.

Première sortie.

M. et Mme Dupont sortent pour la première fois, seuls, dans leur auto récemment acquise. Leur permis de conduire est d'hier et Monsieur, au volant, n'est pas très sûr de lui. Madame surveille en tremblant un peu, la pauvre petite. Elle avertit son mari de tout ce qu'elle voit.

L'aviation commerciale française

L'aviation a subi, au cours de ces dernières années, une transformation. Elle a cessé d'être un sport pour devenir une des pièces maîtresses de l'économie nationale. D'abord, champ d'initiatives hardies, parfois aventureuses, en tout cas dispersées, elle est aujourd'hui, tout au moins dans les grandes liaisons internationales, l'expression d'une politique ; l'aviation commerciale est, pour les grandes nations, une affirmation de puissance et un moyen privilégié de rayonnement.

L'Histoire montre que la grandeur et la décadence d'un empire correspondent toujours à la grandeur et à la décadence de sa puissance maritime. Il ne paraît pas téméraire d'affirmer que l'essor aérien d'une nation ira dorénavant de pair avec le développement de son activité générale et de l'essor de sa puissance à travers le monde.

Il est évident également que la position géographique d'un pays a toujours été à la base de sa politique maritime et qu'elle influencera, incontestablement désormais, sa politique aérienne. La France, Bosphore de l'Occident, illustre cette loi.

Si l'on considère un planisphère, on constate que notre pays occupe sur le globe une place extrêmement réduite, mais que la France d'outre-mer, celle sur les terres de laquelle le soleil ne se couche jamais et dont l'empire constitue un peuple de 100 millions d'hommes, couvre une importante portion du sol africain et extrême-oriental. La carte, mieux que le raisonnement le plus rigoureux, indiquait donc à ceux à qui le sort commercial de nos ailes était confié, la politique à suivre et les directions vers lesquelles tendre leurs efforts. La France, petite sur le globe, l'est plus encore, mesurée à l'échelle de l'aviation ; a priori, les lignes françaises devaient s'orienter vers les liaisons lointaines et relier à la métropole les colonies indochinoises et africaines. En face de nos possessions d'Afrique, s'étend un vaste continent où la France compte de nombreuses et actives sympathies ; là aussi, la carte imposait le tracé de notre réseau, avant même que les possibilités techniques eussent permis d'en réaliser le prolongement jusqu'aux terres amies de l'Amérique latine.

D'autre part, fidèle à sa mission civilisatrice, la France ne pouvait se désintéresser de ses voisins les plus proches. Un réseau enserrant les principales villes d'Europe ne pouvait manquer de voir le jour.

Outre les indications géographiques, c'est aussi le volume des échanges qui commande l'orientation des lignes aériennes.

Le nombre des lettres transportées assez exactement proportionnel à la valeur de la balance commerciale, est, en général, un indice très sûr du développement économique. C'est ainsi que le courrier de France vers ses colonies se répartit comme suit :

Vers l'Algérie	20.000.000.
Vers le Maroc	7.000.000.
Vers la Tunisie	5.000.000.
Vers les autres colonies	4.000.000.
Vers l'Indochine	2.000.000.
Vers la Syrie	700.000.

Les conseils de la géographie et de la statistique ont été suivis.

Liaison des grands intérêts économiques.

Soudain, un peu affolée : « Chéni, fais attention ! Il y a un cycliste derrière nous ! »

Police humanitaire.

Le commissaire aux agents : « Prenez les pistolets à bouchon et les boules puantes. »

— Mais c'est une manifestation féminine.

ques, mais surtout liaison d'intérêt national, le réseau français est donc, en dernière analyse, l'expression et l'agent d'une grande politique coloniale.

La France possède actuellement un réseau aérien mondial qui s'étend sur plus de 39.223 km. au-dessus de quatre continents, de mers et d'un océan. Les avions de la Compagnie Air-France, à laquelle le soin de veiller sur cette œuvre immense a été confié, parcourent en une seule année, une distance égale à 250 fois le tour du globe pris à l'équateur.

Le programme commercial de la Compagnie nationale française issue de la fusion de l'Air-Orient, Air-Union Aéro-postale, Cidna et les lignes Farman, a pour but de faciliter les échanges entre les 29 pays desservis par ses ailes, en tenant compte du fait que l'avantage du service aérien apparaît véritablement indiscutable pour de longues distances.

C'est dans ce but que les liaisons de plus en plus étendues telles que celles d'Alger, Tunis et Casablanca à Paris, Bruxelles, Amsterdam et Londres, sont assurées en un seul jour. Des horaires étudiés mettent également le service Paris-Madrid en correspondance avec Paris-Londres, Paris-Bruxelles-Amsterdam. En été, le parcours Istanbul-Londres est effectué dans la même journée. Chaque semaine, des appareils de la ligne France-Amérique latine se croisent au-dessus de l'Atlantique-Sud, reliant la France :

— au Brésil, en deux jours ;

— à l'Argentine et à l'Uruguay, en trois jours ;

— au Chili, en quatre jours.

Multiplier les exemples de la rapidité de ces liaisons serait facile. Il est toutefois intéressant de rappeler que la Compagnie Air-France dont l'exploitation se trouve, sur certains parcours de son réseau mondial, en parallèle directe avec les aviations étrangères, détient également les records commerciaux sur sa ligne la plus courte : Paris-Londres, et sur sa ligne la plus longue : celle de l'Amérique du Sud.

71 minutes de Croydon au Bourget. 66 heures 29 minutes de Buenos-Aires à Paris.

Les ailes françaises contribuent donc à supprimer les distances et à effacer les frontières. Il est remarquable de constater que les années de crise n'ont pu seulement que ralentir le développement des échanges par voie aérienne, sans en arrêter l'essor. Le nombre annuel de passagers transportés qui était de 10.000 il y a 15 ans, dépasse actuellement 75.000.

En 1936, la progression de ce trafic par rapport à 1935 atteint 35 0/0 et le nombre de lettres transportées s'élève à 32 millions. La vitesse s'impose donc comme un facteur essentiel de la lutte contre la dépression économique et contre les entraves qui limitent actuellement le commerce international.

Il est réconfortant de pouvoir constater que, dans ce domaine, l'aviation commerciale française est à l'honneur et de pouvoir affirmer, ainsi que le prouve un trafic de passagers sans cesse accru, que cette qualité primordiale n'est pas obtenue au détriment du confort et de la sécurité dont peuvent se prévaloir les usagers des lignes françaises.

Armand AYRONSAULT.

— Alors prenez les revolvers lance-parfums !

Les affaires d'Espagne.

Au Café du Commerce : « Oui, mon vieux, si Mussolini avait pu continuer à lui envoyer des volontaires, avant 3 mois Franco était fichu ! »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CONSEIL GÉNÉRAL

On annonce que le Conseil général du Lot se réunira en session ordinaire le lundi, 3 mai prochain.

Le semaine de 40 heures dans les magasins de détail

M. le Préfet vient de prendre un arrêté d'après lequel : « la journée de repos autre que le jour de repos hebdomadaire est fixée au lundi de chaque semaine pour la totalité du personnel des magasins de vente au détail de la ville de Cahors au « très que ceux du commerce de l'alimentation ».

Le communiqué préfectoral ajoute : « Nota : Il est bien entendu, d'autre part, que les chefs des Etablissements assujettis aux prescriptions ci-dessus peuvent laisser leur magasin ouvert les dimanche et lundi s'ils assurent eux-mêmes le service de leur clientèle, le personnel devant obligatoirement avoir congé aux jours indiqués. Les 40 heures de travail hebdomadaire seront réparties à raison de huit heures par jour les cinq derniers jours de la semaine. L'application du repos du lundi ne doit pas avoir pour résultat une prolongation illégale de la journée de travail au cours d'un des jours où les magasins sont ouverts. La durée du travail de ces cinq jours sera donc strictement de huit heures. »

P.-O.-MIDI

M. Marquet, commis à la gare de Bretenoux-Biars, est nommé commis principal à la petite vitesse à la gare de Juvisy.

Perception

M. Vitrac, employé des tabacs à Marciilhac-du-Lot, est nommé percepteur principal à Leuzay (Deux-Sèvres). Nos félicitations.

Notre compatriote, M. Paul Chamberlain, auxiliaire de la perception de Sornernum (Côte-d'Or), est nommé, en la même qualité à Salviac (Lot).

Médaille Militaire

La médaille militaire est conférée à M. Edouard Pailhas, propriétaire à Courrech (commune de Grézels) pour sa belle conduite au front. Il a été blessé et cité. Nos félicitations.

Gendarmerie

M. Breque, adjudant de gendarmerie à Plaisance (Gers) est nommé à Cahors.

M. Etelies, adjudant de gendarmerie à Gramat, est nommé en la même qualité à la brigade de gendarmerie de Gourdon.

Election municipale

Par arrêté préfectoral, les électeurs de la commune de Montfaucon sont convoqués le dimanche 2 mai pour procéder à l'élection de cinq conseillers municipaux.

Ecoles Normales d'Instituteurs

En réponse à une question posée par M. Daroux, député, M. le Ministre de l'Education nationale fait connaître qu'en 1936, il y a eu 7.516 candidats aux concours d'admission aux Ecoles normales d'instituteurs et 1.660 candidats admis.

Dans le Lot, il y a eu 39 candidats et 8 admis.

L'effectif des grands réseaux

En réponse à une demande, M. Dariac, député, tendant à connaître l'effectif, à la date du 1^{er} janvier 1937, des agents commissionnés de tous grades des grands réseaux de chemins de fer, y compris celui de l'Alsace et Lorraine, le ministre des travaux publics indique que cet effectif s'élève à 377.398 agents.

Celui de Paris-Orléans-Midi s'élève à 74.232.

Une interpellation sur la radio

M. Paul Cressel, député de la Loire, vice-président de l'Association « Radio-Française », interpellera dès la rentrée le ministre des P.T.T. au sujet du nouveau plan d'utilisation de la radio d'Etat et de l'étrange mépris qu'il manifeste de la volonté presque unanime exprimée par les usagers et contribuables de la radio-diffusion.

Loterie nationale

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale annonce qu'il sera procédé, à partir du 19 avril, à l'émission de la 6^e tranche de la Loterie 1937, identique à la tranche précédente et limitée comme elle à 1 million 500.000 billets.

FÉDÉRATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

La Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot a adressé à M. le Préfet du Lot la lettre suivante au sujet de l'application de la semaine des 40 heures au commerce de détail.

« Monsieur le Préfet, « Au nom de la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot et des Syndicats y affiliés, j'ai l'honneur de vous prier de faire connaître à M. le Président du Conseil et à M. le Ministre du Commerce, les difficultés graves qui résultent de l'application brusquée, au commerce de détail, autre que celui de l'alimentation, de la loi de 40 heures. »

« Ainsi improvisée, sans qu'au préalable les mesures nécessaires aient été prises, cette application risque de susciter les plus graves conflits et de porter l'atteinte la plus sérieuse au fonctionnement normal de la vie économique de nos centres provinciaux. »

« En effet, la rigidité des prescriptions du décret aboutissant à la fermeture de presque tous les magasins de détail pendant 2 jours consécutifs, ne peut qu'entraîner une baisse importante du chiffre des ventes, ce qui n'est pas fait pour favoriser la reprise des affaires et aura pour résultat inévitable, une diminution des recettes fiscales. »

« Il est évident que l'obligation de 5 jours de travail seulement ne fera pas augmenter le nombre des employés alors que la journée de repos donnée par roulement, obligerait au recrutement du personnel nécessaire pour assurer le service du sixième jour. »

« Par ailleurs, le meilleur moyen d'apporter un remède au chômage où il y en a, ce n'est pas le cas dans le Lot, n'est-il pas d'intensifier la vente au lieu de la restreindre ? »

« Aussi, sans nous élever contre le principe même de la loi, nous vous demandons de laisser aux commerçants détaillants, la possibilité d'organiser la répartition des 40 heures de travail effectif de leur personnel en accord avec celui-ci, compte tenu des usages locaux, de la nécessité de maintenir l'activité commerciale et des besoins des consommateurs. »

« Avec mes remerciements anticipés... »

« Pour la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot, Le Président : E. DUBERNET DE GARROS. »

Fédération des Jeunes de l'Union fédérale

Réuni le 13 avril au siège social, 51, boulevard Gambetta, le Conseil d'Administration des jeunes de l'U.F. a décidé de porter à la connaissance des membres de la Fédération les informations suivantes :

1^o Le Commissariat Central (1, rue de Brissac, Paris, IV^e) préoccupé de lutter contre le chômage des jeunes a organisé un Office de placement. Nos camarades en quête d'emploi peuvent s'adresser au Secréariat des « Jeunes de l'U.F. », 51, boulevard Gambetta, qui transmettra leurs requêtes et les appuiera de son mieux. Trois compagnies de chemins de fer (P.-O.-Midi, Etat, Nord) réservent un pourcentage de places aux jeunes de l'U.F. présentés par notre Office de placement.

2^o En vue de faciliter à tous les jeunes, la visite de l'Exposition Universelle, notre Organisme Central met au point un projet de voyage en groupes à prix très réduit. Aux vacances prochaines, nous invitons tous les jeunes de l'U.F. à profiter de cet avantage et dès que les instructions définitives nous seront parvenues nous leur réserverons toute la publicité nécessaire.

3^o 4^o Congrès départemental de l'U.F. se tiendra à Cahors le 25 avril courant, 20 jours avant le Grand Congrès National d'Alsace-Bains. Les jeunes y présenteront et y défendront leurs revendications et leurs vœux.

5^o Ils se prononceront sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès National (question sociale et internationale, loisirs et sports et sur tous les problèmes intéressant la jeunesse française).

Au cours de ce Congrès un rapport moral précisera les lignes générales de l'évolution des Jeunes de l'Union Fédérale, depuis les Congrès de Vichy, du Pouquet, Paris-Plage et de Reims. Ce rapport devra s'efforcer de bien préciser la situation morale des Jeunes au sein de l'U.F. vis-à-vis des Anciens Combattants.

Nous adressons à tous les jeunes le plus pressant des appels pour qu'ils participent très nombreux aux travaux du Congrès de Cahors des 24 et 25 avril, au sein de leur Commission et à l'Assemblée générale du dimanche 25, au Théâtre municipal de Cahors. En vue de faciliter leur inscription au banquet, nous avons obtenu une réduction à 10 francs du prix du repas, à l'avantage des jeunes. La somme est modique, nous comptons donc sur l'empressement de tous. Nous demandons à nos camarades de nous faire parvenir d'urgence, leurs adhésions (51, bd Gambetta) en spécifiant bien qu'ils désirent leur place à la table des jeunes.

Retrait des pièces de 5 francs

Nous rappelons qu'à partir du 1^{er} mai prochain, les pièces de nickel de 5 francs cesseront d'avoir cours légal entre les particuliers et ne seront plus acceptées en paiement par les caisses publiques.

Toutefois, jusqu'au 31 mai 1937 inclus, elles pourront être échangées à la caisse du Trésor public, chez les trésoriers-payeurs généraux, les receveurs, percepteurs et tous les comptoirs de la Banque de France.

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL

C'est le 18 avril qu'aura lieu, à Gramat, le Congrès départemental des mutilés et invalides du travail du groupement du Lot. Il se tiendra dans la grande salle des Fêtes.

Cette association se réunira pour revendiquer le droit à la vie sans mendicité ni aumône. Chacun pourra constater l'esprit de solidarité de cette belle organisation qui réunit ces malheureux, qui tombent tous les jours à l'usine ou aux champs, victimes de l'accident, pour la prospérité du pays.

A ce Congrès seront discutées de nombreuses questions intéressant toute la vie des travailleurs et, en particulier, celle des victimes du travail et infirmes congénitaux, dont la plus importante est celle de l'organisation du Conseil juridique pour la défense des accidentés du travail, du rajustement des rentes, du fait de la dévaluation et la réforme complète de la loi de 1905 concernant l'assistance.

AUX ARTISTES ET AUX ARTISANS

Les artistes et les artisans comprenant les départements de la Corrèze, Creuse, Dordogne, Lot et Haute-Vienne sont invités à rendre bonne note des renseignements ci-dessous :

Le jury délégué par le commissariat général de Paris, siégera à Brive le 21 avril pour juger les œuvres des artistes et artisans de toute la 6^e région, destinées à figurer dans le pavillon Limousin-Marche-Quercy-Périgord.

Le jury se prononcera soit sur les objets eux-mêmes, soit sur maquettes, dessins, photos, porcelaines, reliures, cuirs ouvragés, dentelles, ferronneries, émaux, bijoux, peintures et sculptures (bois ou pierre).

Les artistes et artisans sont priés de faire parvenir les objets proposés ou leur reproduction avant le 18 avril, dernier délai, à l'adresse suivante : Comité de la 6^e région, salle des fêtes, rue du Colonel-J. Delmas, à Brive.

Les chasseurs et pêcheurs du Lot

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé l'Assemblée générale des chasseurs et pêcheurs du Lot se tiendra cette année le 9 mai prochain à 9 heures du matin à Gourdon.

Voici le menu qui sera servi à midi, après l'Assemblée plénière à l'Hôtel Bouy, place de la Gendarmerie, à Gourdon : « Potage crème de volaille ; Série de Hors-d'Œuvre ; Entrée : Saumon du Rhin mayonnaise ; Chevreuil St-Hubert ; Légumes : Petits pois au jambon du Quercy ; Rôti : Poulets de grain au cresson ; Fromages variés ; Gâteau : Rocher à la crème ; Coupe de fruits ; — Vins : Rouges des côtes du Lot ; Blanc de Gaillac ; Vieux Bourgogne ; Café ; Liqueur. »

Le prix démocratique de 20 fr. permettra à tous les nemrods et pescosifs d'assister.

Se faire inscrire chez M. Bouy, Place de la Gendarmerie, à Gourdon, C/C 20375 à Toulouse ou chez M. Delfort, trésorier de la Fédération à Cahors C/C 9258 à Toulouse.

Clôture de l'inscription le 4 mai. — Le Bureau.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante :

« Société sportive : l'Impartiale Boule ». But : développer le goût du sport.

Siège social : mairie de Concois.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 29 mars au 3 avril a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 4 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 1 homme.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 11 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 3 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 9 hommes, 3 femmes. »

Assurances Sociales

L'« Officiel » publie, par département, le montant du cautionnement auquel sont tenus les agents comptables des caisses primaires départementales ou interdépartementales d'assurances sociales. Le montant du cautionnement est fixé, pour le Lot, à 30.000 francs.

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

La plus grande comédie gaie de la saison Le triomphe de l'esprit français

L'Ange du Foyer

magistralement interprété par Lucien BAROUX, Betty STOCKFELD et Viviane ROMANCE

EN COMPLEMENT CARMEN

dessin animé en couleurs

TERRE PROMISE

superbe documentaire sur la Palestine

LA SEMAINE PROCHAINE

Tarzan s'évade

CAHORS

SAINT-HUBERT-CLUB CADURCIEN

La Société de chasse, la Saint-Hubert-Club, s'est réunie le samedi 10 avril à 21 heures dans une salle de la Mairie de Cahors.

M. Paubert, Président, ouvre la séance, il expose à l'Assemblée l'œuvre accomplie durant l'année écoulée. Il donne, à la satisfaction générale, toutes précisions sur le repeuplement des terrains de chasse, sur l'aménagement et la surveillance des réserves. M. Lafon, Président de la Fédération départementale est amené à prendre la parole pour expliquer l'origine, la qualité et la répartition du gibier de repeuplement. Il précise la question légale du furetage et indique les moyens à mettre en œuvre pour en arrêter la pratique.

M. Delfort, trésorier, donne lecture du compte rendu financier qui est approuvé à l'unanimité.

Enfin, le Bureau étant arrivé au terme de son mandat, M. le Président demande qu'il soit procédé au renouvellement de ses membres. C'est à l'unanimité que la confiance est de nouveau accordée au Bureau sortant.

Après avoir remercié l'Assemblée et regretté que sur les 480 chasseurs de Cahors, 130 seulement soient venus au Saint-Hubert-Club, M. Paubert donne la parole à M. Andral, Président de la section du Lot de la société canine de « Guyenne et Gascogne ». M. Andral explique le but des sociétés canines. Il annonce qu'une exposition officielle est en voie d'organisation pour le 18 juillet à Cahors et donne sur cette organisation et sur le programme de la manifestation des détails précis. M. Andral invite enfin les cynophiles du Saint-Hubert-Club à venir grossir le nombre des membres de la Société canine. — Le Président : PAUBERT.

SYNDICAT D'INITIATIVE DE CAHORS

Le Syndicat d'Initiative de Cahors et des environs tiendra une séance le dimanche, 18 avril, à 10 heures du matin, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : comptes rendus ; élections ; questions diverses.

Hyméne

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. le docteur Fumier, médecin-inspecteur des Services d'hygiène du Lot avec Mlle Cénac Elisabeth.

Nous adressons aux futurs époux nos bien vives sympathies et nos meilleurs vœux de bonheur.

Classes 1920-21-22

Les camarades des classes 1920-21-22 se sont réunis, mardi soir, au Café de Bordeaux, pour l'organisation du banquet annuel.

Il a été décidé que le banquet aura lieu, samedi soir, 17 avril, au restaurant Robinson. Rendez-vous à 19 heures au Café de Bordeaux.

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Mériquet, négociante à Cahors, décédée à l'âge de 82 ans.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi matin au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis de la famille.

Nous prions Mlle Mériquet, les familles Soubric, Cat, Rigal-Bédoué et la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Auto contre auto

Une auto conduite par M. Galdrat, demeurant à Brive est entrée en collision avec l'auto de M. Jean E., négociant à Cahors. Le choc fut assez violent et les deux véhicules furent assez sérieusement endommagés.

Mais les deux conducteurs se sont arrangés à l'amiable.

Les écumeurs de l'épargne

M. Eugène Cépède, propriétaire à Ste-Colombe, avait souscrit pour 4 titres de 5.000 francs chacun, à une Société de capitalisation de l'Ouest, en 1934.

Ces jours derniers, il écrivit une lettre à la Société, demandant le rachat de ses titres. Il reçut une réponse dans laquelle on lui déclarait que l'affaire était en cours.

Mais, ne voyant rien venir, M. Cépède écrivit plusieurs lettres de réclamation. Celles-ci restèrent sans réponse. Renseignements pris, il fut avisé que la Société se trouvait dans l'impossibilité de régler les rachats demandés.

Plainte a été portée à M. le Procureur de la République de Cahors qui a ordonné une enquête.

En coupant du bois

M. René Truel, de St-Perdoux, en coupant du bois, s'est blessé assez gravement au pied droit. Il a été transporté à l'hôpital de Figeac.

Contraventions

Au cours de leur tournée de surveillance, les gendarmes aperçurent, en stationnement sur la route de Lacapelle, une auto dont les numéros étaient tout à fait illisibles. Procès-verbal a été dressé au propriétaire.

Les automobilistes négligents sont priés de se tenir sur leurs gardes. La gendarmerie veille. Elle a dressé plusieurs contraventions pour non-observation des divers règlements du code de la route.

Voyage sans billet

Pour avoir voyagé sans billet de Cahors à Souillac, procès-verbal a été dressé au sieur Jules Compeyson, 45 ans.

FOIRE DE PARIS

10.000 mètres de choix

La section des Jouets de la Foire de Paris est dans un décor luxueux un parc d'attractions en miniature. Son succès est constant et cette année encore, elle alignera 150 stands plus beaux les uns que les autres pour la plus grande gloire d'une industrie spécifiquement française et pour la joie des petits et des grands.

A cette belle exposition, il faut ajouter d'une part le Camping, en pleine évolution, d'autre part les admirables bronzes d'Art et fontes d'Art, les merveilles de la Bijouterie et de l'Orfèvrerie, ce qui forme un total de 10.000 mètres carrés d'articles susceptibles d'enrichir nos grands magasins occidentaux qui, pour être plus ordonnés que les souks d'Orient, ne leur cèdent en rien pour l'abondance, le luxe et la diversité.

FERMETURE DE LA PÊCHE

La fermeture de la pêche est fixée au dimanche 18 avril dans le département du Lot.

Mauvaise date pour les pescosifs qui se rendent sur les berges du Lot plutôt pour se distraire que pour détruire du poisson. Ils espèrent bien que la décision prise ne sera pas absolue.

Il demandent que soit autorisée la pêche à la ligne flottante tenue à la main. C'est une tolérance qui est accordée depuis de nombreuses années dans le Lot, comme dans le Tarn-et-Garonne, aux braves pescosifs et on sait bien qu'ils n'en abusent pas.

Souhaitons que leur vœu soit exaucé. L. B.

Réunions

Dimanche matin, 18 avril, à 10 h., réunion des contrôleurs de tabac à l'Hôtel de Ville.

A 14 heures, réunion des planteurs de tabac (section de Cahors).

Accident du travail

Au cours de son travail, le jeune Roger Fourastié, apprenti mécanicien à la Société de pavages et asphaltés, est tombé sur le tranchant d'un outil qui l'a profondément blessé à la main gauche. 20 jours d'incapacité de travail.

Coup de pied

M. Huygebaert, 43 ans, ouvrier à la drague de M. Cappus, a porté plainte à la police pour coups et blessures contre Jean Malric. Samedi soir, à la suite d'une discussion, Malric l'a frappé d'un violent coup de pied à la jambe droite.

Le Commissaire de police a ouvert une enquête et a entendu plusieurs témoins.

En liberté provisoire

Le sieur Delfau, inculpé de vols d'automobiles et d'une carabine a été mis en liberté provisoire.

Moto contre voiture

M. Piérad qui conduisait une voiture à bras, a été heurté, sur la route d'Arcambal, par une moto. M. Piérad a été légèrement blessé.

Auto contre un mur

Une auto pilotée par M. D... et transportant plusieurs enfants se dirigeait vers Brive à fait une embardée et a heurté un mur en bordure de la route nationale, près de Cressensac.

Un des enfants, assis près du conducteur, a été projeté violemment contre le pare-brise du véhicule et blessé à la face. Il a reçu les soins de M. le docteur Sertin, de Souillac, puis transporté dans une clinique de Brive.

Chute

M. Gisbert, du Bourg, au cours de son travail, a fait une chute et s'est fait une profonde blessure à la tête. Il a reçu les soins nécessaires par son état qui est assez grave.

Tombée d'une échelle

Mme

tout le demi-kilo : Pigeons, 7 à 10 fr.; Oisons, 25 à 30 fr., la paire; Lapins domestiques, 2 fr. 25 à 2 fr. 50; le demi-kilo; Canetons, mulards, 12 à 16 fr.; communs, 6 à 8 fr., la paire; Œufs, 4 fr. 50 la douzaine; Mâis, 55 à 62 fr.; Avoine, 50 à 56 fr.; Pommes de terre, 30 à 45 fr., le tout les 50 kilos; Blé, pas de vente; Haricots blancs secs, 2 fr. 25; Légumes en abondance, prix raisonnables; Asperges, 5 fr. la botte; choux-fleurs, 1 fr. à 2 fr. 50; Endives, 2 à 3 fr. le kilo; radis, 0 fr. 50 à 1 fr. le paquet; salade, 0 fr. 50 à 1 fr. le pied; Pommes de terre nouvelles, 2 fr. 25 à 2 fr. 50 le kilo; Fruits: oranges, 0 fr. 50 à 1 fr. pièce; citrons, 0 fr. 50 à 0 fr. 75; pommes, 5 fr. le boisseau; bananes, 0 fr. 50, pièce.

Cabrerets

Registre des Métiers. — Les artisans de la commune qui ne se sont pas encore fait inscrire au registre des métiers en conformité de la loi du 27 mars 1934 sont priés de se présenter à la Mairie où on leur fournira toutes indications pour se faire inscrire sans frais de déplacement et éviter une contravention.

Douelle

Foire. — La foire tombant un dimanche, est renvoyée au mardi 20 avril.

Grézels

Médaille militaire. — La médaille militaire vient d'être conférée à notre excellent compatriote M. Edouard Pailhas, propriétaire à Courchec pour sa belle conduite au front où il a été cité et blessé. Toutes nos félicitations.

Vire

Coopérative fruitière et maraîchère. — Les propriétaires de la commune de Vire et quelques-unes des communes voisines ont tenu, dimanche 11 avril à 15 heures, une nouvelle réunion à l'effet de désigner le bureau définitif de la Coopérative fruitière et maraîchère. Les membres ci-après du bureau provisoire ont été maintenus à titre définitif.

Président: M. Alis, de Vire; Vice-présidents: MM. Alphonse Cruzols, de Touzac; Roger Vessie, de Lacapelle-Cabanac; Gabriel Touailles, de Vire; Secrétaire: M. Redoules; Trésorier: M. R. Teyssendé; Expéditeur: M. P. Alduy; Commissaires: MM. R. Durou, maire; Arnudet, adjoint; G. Fihol, conseiller municipal.

Les statuts ont été rédigés et approuvés et les cotisations versées.

Saint-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Bordeaux, ancien gendarme à St-Géry. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Vers

Emprunt municipal. — Un emprunt communal vient d'être émis au taux de 4 0/0. Il est destiné à couvrir les dépenses de réparations urgentes aux édifices publics de Vers.

LE DIABETE disparaît en 15 jours. Guérison radicale, sans régime sévère, par le **THE DES PAMPAS**. Cahors: Phie Orliac et Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Chez les Amis de l'Ecole. — A cette réunion, M. Léon Besombes, premier adjoint au maire, prononça une éloquente et substantielle allocution. Le très distingué président de la Société fit un tableau complet de la belle et bienfaisante activité des « Amis de l'Ecole » qu'il dirige avec tant d'amical dévouement.

Ayant remercié les nombreux assistants, il rappela le grand succès remporté l'année dernière par la Kermesse. Elle a produit des ressources qui ont permis l'achat d'un cinéma parlant et l'établissement d'un programme de représentations cinématographiques d'une grande valeur morale, instructive et éducative. Grâ-

ce aux résultats de ses fêtes, la Société a pu envoyer dix enfants en colonies de vacances en 1934, autant en 1935 et vingt en 1936. Avec le produit d'une cotisation supplémentaire, elle espère en envoyer davantage encore la saison prochaine.

M. Léon Besombes annonce que le bureau prévoit l'organisation d'une nouvelle fête de plein air. Il compte sur la collaboration de tous pour qu'elle donne des résultats fructueux qui permettront d'augmenter les bienfaits de la Société. Enfin, il assure que le bureau étudie d'autres réalisations qu'il espère faire aboutir.

Puis, M. Besombes adresse ses remerciements à Mlle Morel, directrice du collège de jeunes filles et à M. Guillot, le nouveau inspecteur primaire. Il adresse son meilleur souvenir à M. Léger et exprime l'assurance de son reconnaissant souvenir à M. Coulaud, en même temps qu'il propose d'acclamer son successeur, M. Augé, comme président d'honneur.

Le bel exposé de M. Besombes fut chaleureusement applaudi.

Après lui, M. Augé, sous-préfet acclamé président d'honneur, remercia en une remarquable allocution les membres présents et, ayant salué Jules Ferry, il exalta l'idéal laïque dont il sera toujours l'ardent défenseur.

L'assistance souligna ces paroles de vifs applaudissements.

L'Asile de Leyme. — Une Commission a étudié le rajustement des salaires de l'Asile de Leyme: Les revendications du personnel, consécutives à l'application de la loi sur la durée du travail furent étudiées et l'accord se réalisa sur une augmentation de 15 0/0 accordée aux infirmières et infirmiers sur un traitement de base déterminé.

Les chefs de quartier percevront une indemnité particulière; une majoration est allouée, tous les deux ans, jusqu'à concurrence de 1.500 fr.

En ce qui concerne les ouvriers et ouvrières attachés à l'établissement, les uns sont assimilés aux chefs de quartier, les autres, aux infirmiers.

Des cas particuliers ont fait l'objet d'un examen distinct et d'une décision spéciale.

La situation des auxiliaires et stagiaires a été également réglée.

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le récent mariage de M. Coulaud, ancien sous-préfet de Figeac, secrétaire général de la Dordogne, avec une charmante Cadurcienne, Mlle Rollés.

Nous adressons à M. et à Mme Coulaud nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Médaille militaire. — Dans le tableau du concours pour la médaille militaire, nous relevons avec plaisir le nom de M. Cabrolié, gendarme à Figeac.

Cordiales félicitations.

Spectacles. — Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée.

Au **Family-Cinéma**: Un beau spectacle, vivant, plein de gaieté: « Le chant de l'Amour ». Compléments. Actualités.

Au **Théâtre Municipal**: Un beau film de Pagnol: « Marius et Fanny » avec des artistes aimés du public. Compléments. Actualités.

Cajarc

La foire du 10 avril. — La foire du 10 avril, habituellement fort belle a eu la malchance d'avoir un temps épouvantable. Pluie torrentielle le matin, averses fréquentes dans la journée, rien n'y a manqué. Un grand nombre de forains n'ont même pas débarré. La foire a donc été à peu près nulle.

Puisqu'il est question de foire, pourquoi celles de Cajarc ne jouiraient-elles pas du même traitement que celles de Cahors et de Figeac tout aussi importantes que ces dernières, c'est-à-dire de billets spéciaux aller et retour dans la même journée à prix réduit? Nous pensons qu'il suffira d'une délibération du Conseil municipal pour obtenir cette faveur, surtout si elle est appuyée par les sénateurs et députés non seulement du

Lot, mais encore ceux des départements voisins. Nous pensons que M. le Maire fera le nécessaire à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Naissance. — Une fillette à laquelle on a donné le nom de Suzanne-Marie-Jeanne est née chez les époux Calmettes-Portafal. Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux à la fillette.

Société de chasse la Diane Cajarcoise. — Le public est prévenu par la Diane Cajarcoise ayant lâché dans ses réserves qui ont été munies de plaques indicatrices, une certaine quantité de perdreaux rouges et de lapins, qu'il est absolument interdit d'y chasser et d'y faire divaguer les chiens. Des mesures sont prises contre ceux qui seraient pris en délit.

Maladie grave. — Mme Philomène Bousquet, veuve Clary, de Cajarc, a été transportée d'office à l'hôpital de Figeac, le docteur Arjac ayant constaté que son état nécessitait cette mesure d'urgence, une opération étant nécessaire.

Marcihac

Nécrologie. — Nous apprenons la mort subite de M. Guillaume Andrieu, âgé de 64 ans, conseiller municipal de Marcihac. Nous saluons la dépouille mortelle de M. Andrieu et nous prions sa veuve et ses deux fils de recevoir l'expression de nos condoléances.

Carnet rose. — Naissance d'un magnifique bébé chez M. Emilen Sourrou, maître-maçon à Monteils, commune de Marcihac.

Compléments et meilleurs vœux.

Thémines

Nécrologie. — Nous avons à déplorer le décès, à l'âge de 60 ans, après une cruelle et courte maladie de M. Védruens Henri, du Port. A sa veuve et à ses enfants si douloureusement atteints par ce deuil, nous adressons nos vives condoléances.

Espédaillac

Naissance. — D'une fillette, leur premier enfant, chez les époux Peyre-Pons, cultivateurs à la Pierre-Lévy, commune d'Espédaillac.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé.

Décès. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mme Marie Gayral, veuve Singlard, décédée subitement à l'âge de 75 ans.

Nos condoléances à la famille.

Inspection. — M. Guillot, Inspecteur de l'Enseignement primaire à Figeac a visité nos écoles dans la matinée de samedi, 10 courant.

Une mention particulière, — leur modestie dut-elle en souffrir — à MM. Nadal et Millau.

M. Nadal incarne la véritable figure du soldat Pitou, comique militaire rappelant Paulus, un peu simpliste, amoureux de Philippine et attaché à ses vieux parents. La lecture d'une longue lettre naïve, oh! combien, souleva de nombreux rires et bravos.

M. Millau fut tour à tour un major grave et sévère finalement bon enfant et estimé de l'ancien soldat chevronné, M. Laborie, et aussi de toute la « bleussaille », MM. Fourcade, Mompert, Bouscasse, Avezou.

Une mention aussi au caporal Dussaut et au photographe H. Fontanel, affligé d'un hypothétique ver solitaire!

Le chant final exécuté par tous les interprètes et acteurs fut bissé plusieurs fois à juste titre.

Nous ne saurions trop remercier les organisateurs de cette soirée: leur mérite est grand car, sans conseils, ils remplirent excellemment leur rôle.

Les nombreux assistants venus des quatre coins de la commune, de Thédirac, de Salviac, de Gourdon et de Cahors veulent bien espérer que l'amicale boule de Dégagnac mettra chaque année sur pied des soirées à l'image de celle du 11 avril.

Ils veulent même croire que l'élément féminin y figurera car il faisait défaut et nous enregistrons à regret cette lacune. — L. CHABERT.

Henriette était incapable de bien faire son travail, heureusement que Jeantet la remplaça de son mieux.

Le soir, une apprentie lui monta une caisse à robe qu'elle emporta aussitôt. Que lui importait la toilette maintenant? Jamais plus, elle ne désirerait plaire... les robes qu'on lui prêterait dorénavant ne seraient que des modèles à faire passer par la penderie...

Un immense dégoût, une lassitude mortelle, montaient de son cœur à ses lèvres. Elle envia les gens qui ont le triste courage de se tuer... Les hommes qui peuvent fuir le destin et s'engager à la Légion étrangère. Pourquoi n'existe-t-il rien de ce genre pour les femmes?

Chez elle, elle débâilla la belle robe, une merveille de velours rouge et le manteau? C'était justement « Fantasio », celui qu'Elmira voulait avoir.

Riquette avait soif de se terrer, de dormir, d'oublier, l'obligation de parader mondainement lui était pénible. Mais surtout, elle avait une réputation totale pour ses « amis » Kriakos. Le mépris et une haine nouvelle la soulevaient.

Jamais encore elle n'avait détesté personne. Depuis quelques heures elle éprouvait avec violence ce besoin de se venger, elle sentait tourner et grincer en elle, la roue du ressentiment, qui demande justice et désigne le coupable en appelant sur lui les plus fortes punitions.

Pourtant, si les vols des Kriakos

étaient dénoncés, elle serait arrêtée comme complice... Ne leur avait-elle pas, disait Elmira, passé 137 modèles en une année? Et ces lettres que lui avait adressées Constantin, qui figuraient à son copie de lettres, parlant de « votre part sur l'affaire que vous savez ». Un juge d'instruction pouvait interpréter cette phrase de façon à prouver la culpabilité de la pauvre soitte qui avait touché le chèque. Ah! ils l'avaient bien jouée... et maintenant, elle était à leur merci.

Elle ressassa sans arrêt, dans son esprit affolé, toutes ces gentillesses qui s'étaient muées en vilénies. Comment sortir de cette horreur? Allait-elle être forcée de faire pour toujours partie de cette bande ricieuse et malhonnête?

Elle s'habillait pour le théâtre, le sang aux pommettes. Il ne l'avait donc pas aimée... pas un instant... tout était mensonge, effronterie, cynisme!!!

Comme elle avait le cœur torturé et sombre la belle jeune femme en robe de velours rouge, qui descendait l'escalier avec ce somptueux manteau orné de renards argentés! Les personnes qui la voyaient passer pour héler une voiture l'enviaient sans doute, comme elle enviait autrefois les femmes élégantes en les croyant aussi heureuses que parées!

Devant le contrôle, Elmira, Constantin et Serge Varetcheguine attendaient, souriants et bien mis. Mlle Ménadier souriait aussi.

— Alors, Rica? fit Elmira avec désinvolture, vous êtes racommodée avec le sort? Hier, cela n'allait pas. Il faut ménager sa santé.

Henriette était renversée par cette tranquille insolence. Le groupe monta vers la loge:

— Votre robe est ravissante, reprit la Grecque et le manteau est un poème.

Elles arrivaient devant la loge. Elmira saisit le poignet de Henriette et, les yeux fulgurants, lui siffla contre l'oreille:

— Plus d'amabilité, n'est-ce pas? Nous sommes les meilleures amies du monde! Ne l'oubliez pas! Vous avez une toile?

Riquette s'appuya à la paroi rouge du fond de la loge, elle ferma les yeux une seconde pour prendre des forces:

— Non, ma chérie, dit-elle ensuite très haut. Il n'y en aura plus. Il faudra vous contenter de ce qu'il y a en magasin, et c'est déjà un beau choix!

Mme Kriakos fut surprise et battit des paupières. Le Varetcheguine grimaca un sourire espiegle:

— Elle se fait! dit-il à Constantin. Elle a du cran. L'autre, la précédente, tu te rappelles? Elle est tombée à rien comme une chiffon!

(A suivre).

nevous, cultivateur à Dégagnac et Adrienne Aussel à Gourdon.

Décès: Pierre Cassagnes, 17 mois, à Gagnepa; Marie Vayssié, veuve Thieyre, 71 ans, avenue Cavaignac.

Obsèques. — Lundi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Meulet, belle-fille de M. Meulet, le sympathique pharmacien de notre ville, décédée à Objat (Corrèze) à l'âge de trente-quatre ans. Une foule nombreuse prenait part à l'immense douleur de la famille qui venait d'être si cruellement frappée.

Nous adressons à M. Jean Meulet et à tous les membres de sa famille, nos bien sincères condoléances.

Dégagnac

Soirée récréative. — L'amicale boule de Dégagnac donna dimanche en la salle des fêtes de la mairie une soirée récréative qui fut des plus réussies; le succès dépassa les espérances les plus optimistes car les places assises manquèrent.

Le programme était judicieusement composé et les spectateurs ne ménagèrent point leurs applaudissements aux acteurs d'un jour qui pour leurs débuts firent un véritable coup de maître.

A tout seigneur tout honneur.

M. Henri Fontanel se fit entendre dans plusieurs chansons sentimentales du meilleur goût: « C'est la vie, c'est l'amour », « Sous la lune », « Mélodie d'amour », « La valise chavirée », chantée dans une demi-obscure voulue fut justement applaudie.

M. Henri Avezou dans son monologue désopilant: « Lou Mysteri », fut d'un naturel complet et recueillit les applaudissements unanimes de l'assistance.

M. Emile Bousquet dans « Lou Pescaire de Menerquo » nous narra ses aventures d'un jour de pêche à Pinsaguel et sa bonhomie souriante, ses gestes, son accent provoquèrent à maintes reprises l'hilarité générale.

« Le Bon Gendarme », pièce en un acte, fut interprétée avec un brio indiscutable.

M. Avezou, dans Calepin, gendarme, M. Bousquet, dans Virgile, brigadier et les deux vagabonds, MM. Nadal et Bordes Elou furent inimitables de naturel; la diction, les gestes étaient d'excellente facture, il serait assurément difficile de faire mieux.

La pièce de longue haleine était « Le Major est bon enfant ». Les nombreux personnages de cette saynète: MM. Millau, Nadal, Fontanel Henri, Laborie, Mompert, Bouscasse, Fourcade, Dussaut, Avezou furent désopilants.

Une mention particulière, — leur modestie dut-elle en souffrir — à MM. Nadal et Millau.

M. Nadal incarne la véritable figure du soldat Pitou, comique militaire rappelant Paulus, un peu simpliste, amoureux de Philippine et attaché à ses vieux parents. La lecture d'une longue lettre naïve, oh! combien, souleva de nombreux rires et bravos.

M. Millau fut tour à tour un major grave et sévère finalement bon enfant et estimé de l'ancien soldat chevronné, M. Laborie, et aussi de toute la « bleussaille », MM. Fourcade, Mompert, Bouscasse, Avezou.

Une mention aussi au caporal Dussaut et au photographe H. Fontanel, affligé d'un hypothétique ver solitaire!

Le chant final exécuté par tous les interprètes et acteurs fut bissé plusieurs fois à juste titre.

Nous ne saurions trop remercier les organisateurs de cette soirée: leur mérite est grand car, sans conseils, ils remplirent excellemment leur rôle.

Les nombreux assistants venus des quatre coins de la commune, de Thédirac, de Salviac, de Gourdon et de Cahors veulent bien espérer que l'amicale boule de Dégagnac mettra chaque année sur pied des soirées à l'image de celle du 11 avril.

Ils veulent même croire que l'élément féminin y figurera car il faisait défaut et nous enregistrons à regret cette lacune. — L. CHABERT.

Station Service Radio
A. MANDON
17, Rue Maréchal-Foch - CAHORS - Tél. 225

▼

Sans Filistes ceci vous intéresse:
Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de 425
Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

Souillac

Tir. — Le dimanche 11 avril, dès 7 heures 30, sont arrivés de toutes les directions un certain nombre d'automobiles transportant une cinquantaine de S.O.R., ainsi qu'une dizaine de soldats du 16^e sénégalais pour assister à une séance de tir à la cible. Ce tir, commandé par M. le lieutenant Bauré, chef de l'école de perfectionnement, assisté par M. Barde, le distingué officier de gendarmerie de Gourdon, et M. Auricoste, officier de réserve, s'est déroulé dans les friches du Raysse de Bouard. Plusieurs fanions avaient été placés pour signaler la zone dangereuse, ainsi que des hommes pour la surveillance des chemins y conduisant.

Tous ces officiers et sous-officiers, appartenant à toutes les armes, ont exécuté un tir au mousqueton et au revolver. Ceci fait, il a été exécuté également d'autres tirs au fusil mitrailleur et environ 600 cartouches ont été brûlées.

Cette séance, qui a commencé à 8 h. 30, a pris fin à 11 heures; elle n'a donné lieu à aucun accident ni incident. Cette troupe s'est ensuite rendue à l'hôtel Pierre-Coudere, où un repas succulent lui a été servi, et à 16 heures, chacun s'est retiré dans sa résidence respectivement.

★

L'ouverture de l'Exposition

De Paris. — On affirme que, en dépit des réserves officielles, l'inauguration de l'Exposition n'aura lieu que le 23 mai.

★

Raid d'aviation

D'Honolulu. — Douze avions de la marine marchande américaine transportant ensemble 18 hommes d'équipage, ont parcouru, d'un seul vol, la distance de San-Diego (Californie) à Honolulu, soit 4.000 kilomètres en 21 heures 25 minutes.

★

Recrutement pour l'Espagne

De Varsovie. — On annonce que la police a découvert, près de Poznan, un bureau de recrutement communiste où venaient se faire inscrire les volontaires pour l'Espagne. Plusieurs arrestations ont été opérées.

★

REMERCIEMENTS

Mademoiselle MÉRIGUET; les familles SOUBRIE, CAT, RIGAL-BÉDUE, et les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Anastasie PARRA

Veuve MÉRIGUET

leur mère, tante et cousine.

★

Lassitude d'avril

En avril, des milliers de gens éprouvent les mêmes maux: lassitude générale, manque d'appétit, nervosité, insomnies. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, fortifiez-vous sans tarder en prenant, avant chaque repas, un verre à madère du puissant et délicieux vin fortifiant que vous préparerez vous-même en versant dans un litre de vin le contenu d'un flacon de Quintonine. Dès le premier verre l'appétit revient. En quelques jours, lassitude, nervosité et migraines disparaissent. Vos muscles sont fortifiés, votre sang régénéré, vos nerfs apaisés. La Quintonine est en vente dans toutes les pharmacies: 4 fr. 95 seulement le flacon, et Phie Orliac à Cahors.

★

LE CHEMIN DE FER

VOTRE PORTE

TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le Chemin de fer prend ou livre à domicile dans la localité de Vers les colis Postaux et les Marchandises de Grande et Petite vitesse.

Pour tous renseignements s'adresser à la gare de Vers ou au Bureau du correspondant, M. Aubin à Vers.

★

ETUDE

M^r PIERRE DESPRATS

AVOUÉ A CAHORS

Rue du Portail-Alban N° 10

★

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-six février mil neuf cent trente-sept, enregistré et signifié,

Il appert que Monsieur Augustin-François SAINT-HILAIRE, domicilié à Luzech (Lot), mais actuellement interné à l'Asile de Leyme (Lot), a été déclaré interdit de l'administration de sa personne et de ses biens.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné de Madame Marie DELSOL, veuve de Monsieur Louis SAINT-HILAIRE, sans profession, demeurant à Luzech, qui a poursuivi l'interdiction.

Fait à Cahors le six avril mil neuf cent trente-sept.

Signé: DESPRATS.

L'Alouette

PAR

F. de BAILLEHACHE

Et Pierre Robur, avec ses ongles mats et courts, lui qui l'aimait, et qu'elle avait positivement chassé sous le prétexte que Jean Poirier ne voulait pas de concurrents, les concurrents... alors que ces Kriakos...

Ah! folle, folle, méchante...

Si seulement, elle pouvait mourir!... on n'a pas le droit de se tuer!

Non... il fallait vivre, continuer, sourire, travailler.

Elle s'habilla, nue par les gestes habituels, but quelques gorgées de café de la veille et s'en alla place Vendôme.

Malgré son fard exagéré à dessein, tout le monde remarqua ses traits tirés.

— Mlle Ménadier, observa la Première, vous devez être malade et c'est peut-être contagieux. Vous avez une figure de diptère. Vous irez chez le docteur après le déjeuner. Je vais vous signer le bon médical.

Riquette n'osa rien dire et accepta: — Je vous remercie, mademoiselle Lucie...

Mais les autres étaient plus fines.

— Alors, quoi? fit Marcelle Jeantet. C'est une rupture? Il ne faut pas se dévorer le cœur pour un homme, Ménadier. Ils n'en valent pas la peine. Vous étiez bien la seule à croire qu'un riche banquier allait vous épouser! Tout le monde pensait qu'au dernier moment, il refuserait... c'est classique!

Oui, c'était classique.

« C'est une vieille histoire

Mais elle est toujours neuve,

Et ceux à qui elle arrive,

Leur cœur se brise en deux... »

Mais il n'y avait pas que la déception d'amour... le dégoût, l'horreur, se mêlaient à la douleur.

— Je n'ai rien du tout, mademoiselle Lucie, dit-elle en venant chercher le bon. Des huitres que j'ai mangées et qui ne m'ont pas convenu... Je voulais justement demander ce que je pourrais mettre ce soir, je dois aller avec mes amis pour voir une première très élégante...

Mlle Lucie éclata de rire:

— Cette Ménadier! Elle en est folle de ses sorties et de ses chiffons. Vous feriez mieux de vous coucher, voyons! Enfin, nous reparlerons de ça quand vous reviendrez de la consultation!

Le médecin ne fut pas dupe de l'aspect ravagé du petit visage. Au bout de cinq minutes d'examen, il demanda:

— Vous venez d'avoir un gros choc, n'est-ce pas?

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an 18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout : LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

Mon Jardin Revue de Jardinage THOUARS (Deux-Sèvres) est le guide pratique des amateurs

Essai de 3 mois contre 2 fr. en timbres-poste

Essai 3 mois : 2 francs

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à la **CRÈME DES TROIS FLEURS D'ORIENT**. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 8 fr 45. Toutes pharmacies.

Dépôt à CAHORS : Pharmacie Lagarde, 36, Bd Gambetta.

ETUDE DE M^r P. MAUREL Docteur en Droit Notaire à Cabrerets (Lot)

Suivant acte reçu par Maître Paul MAUREL, Docteur en Droit, Notaire à Cabrerets (Lot), le 4 avril 1937, enregistré à Saint-Géry, le 12 avril 1937, folio 73, case 491,

Monsieur Georges BOUYSSOU, Madame Esther ALIS, son épouse et Monsieur Albert CANTAGREL, boulangers, demeurant ensemble à Cabrerets (Lot) ont vendu à Monsieur Edmond LAGARRIGUE et à Madame Agnès DELFAU, son épouse, demeurant ensemble à Puy-l'Evêque (Lot),

le fonds de commerce de boulangerie exploité à Cabrerets, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à son exploitation et le droit au bail des lieux où il est exploité.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues à Cabrerets, en l'Etude du notaire soussigné.

Pour première insertion. P. MAUREL.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Pour vos bonnes nuits de voyage ! P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

LE TRANSPORT PAR RAIL DES FRUITS ET LEGUMES FRAIS

Une nouvelle initiative des Grands Réseaux

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que pour des distances supérieures à 250 kilomètres.

Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer.

Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra :

- un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province ;
- la création de nouveaux débouchés à l'arboriculture et à l'horticulture nationales ;

la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement rapides et réguliers, mais également économiques.

AYEZ CET ATOUT LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.), coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

P.O.-MIDI

Vous écoulerez plus facilement les produits de votre exploitation en utilisant les Colis agricoles (jusqu'à 50 kilos).

Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.O.-Midi ? Faites-les enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche.

Ils sont transportés à la gare pour un prix minime : 10 kilos, 1 fr. ; 10 à 30 kilos, 2 fr. ; 30 à 50 kilos, 3 fr.

Ils sont acheminés très rapidement. Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage).

Ils peuvent être expédiés en port dû, en port payé, contre remboursement.

Economie... simplicité... rapidité.

Le Réseau P.O.-Midi donne avis de votre Service de l'exploitation ses besoins en hommes d'équipe sont actuellement couverts et qu'il n'instruira plus de nouvelles demandes, sauf celles émanant des travailleurs inscrits à un fonds de chômage.

LES FÊTES SAHARIENNES D'OUARGLA AU MOIS DE MAI

D'importantes fêtes sahariennes animeront, au mois de mai prochain, la curieuse oasis de Ouargla, dans le sud Constantinois : fête d'Abdel Kader ben Djolali le 6 mai, fête de Sidi-Embarkel le 13 et fête de Sidi Abderrahman le 23 mai.

A cette occasion, les trois compagnies de navigation assurant les transports France-Algérie accorderont une réduction de 50 0/0 sur le montant du passage de retour, l'aller ayant été effectué à plein tarif, sur attestation du passage aller visée par le Syndicat d'Initiative de Ouargla, à l'une des trois dates ci-dessus.

La délivrance des attestations n'aura lieu au départ de la Métropole que du 1^{er} au 15 mai et les retours devront avoir lieu dans un délai de 21 jours.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
OMNIB.	EXP.	MIXTE RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 25	25 5	TOULOUSE... d.	4 53	8 35	13 25	15 50	17 20	20 16	21 20	23 19
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 52	20 37	22 17	MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	14 6	16 35	18 12	20 57	22 6	0
LIMOGES (arrivé)	15 31	0 24	1 47	3 7	Caussade.....	6 50	10 27	9 35	17 16	18 34	21 17	—	—
LIMOGES (départ.)	15 45	0 27	1 52	3 12	Labenne.....	7 26	11 5	—	17 56	18 55	—	—	—
BRIVE... (arrivé)	17 1	1 43	3 18	4 35	Cieutat.....	7 34	11 13	—	18 4	—	—	—	—
BRIVE... (départ.)	8 3 12 28 17	1 49	3 53	4 41	Sept-Ponts.....	7 44	11 22	—	18 14	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.	8 39 13 4	—	—	—	CAHORS... (arr.)	7 50	11 28	10 9	14 58	18 20	19 12	21 57	23 5
SOULLAC... dép.	9 1 13 36 17	4 4	—	—	ESPÈRE.....	8 13	—	10 13	15 2	—	19 17	22 1	23 9
CAZOULES.....	9 8 13 43	—	—	—	St-Denis-Catus...	8 40	—	—	—	—	19 28	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9 13 13 48	—	—	—	Thédirac-Peyril...	8 53	—	—	—	—	19 39	—	—
Lamothe-Fénelon...	9 22 13 57	—	—	—	Dégagnac.....	9 2	—	—	—	—	19 51	—	—
Nozac.....	9 31 14 6	—	—	—	Saint-Clair.....	9 10	—	—	—	—	19 58	—	—
GOURDON... dép.	9 44 14 18	6 19	34	4 57	GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	—	20 6	—	—
Saint-Clair.....	9 53 14 28	—	—	—	Nozac.....	9 30	—	—	—	—	20 17	22 45	—
Dégagnac.....	10 3 14 38	—	—	—	Lamothe-Fénel...	9 38	—	—	—	—	20 32	—	—
Thédirac-Peyrilles.	10 13 14 48	—	—	—	La Chap.-de-Mar...	9 45	—	—	—	—	20 38	—	—
Saint-Denis-Catus...	10 23 14 58	—	—	—	CAZOULES.....	9 51	—	—	—	—	20 44	—	—
Espère.....	10 31 15 6	—	—	—	SOULLAC... dép.	10 4	—	11 12	—	—	20 55	23 10	—
CAHORS (arrivé)	10 40 15 18	41	20	27	GIGNAC-CRESSENSAC.	10 32	—	—	—	—	21 21	—	—
CAHORS (départ.)	11 51 17 56	18 45	—	—	BRIVE... (d.)	10 57	—	11 50	16 33	—	21 46	23 52	0 50
Sept-Ponts.....	12 2 18 7	—	—	—	PARIS... (A.) arr.	—	—	18 52	23 23	—	—	6 43	8 11
Cieutat.....	12 17 18 22	—	—	—	PARIS... (O.) arr.	—	—	19 4	23 25	—	—	6 55	8 23
Labenne.....	12 24 18 29	—	—	—									
Caussade.....	12 52 18 59	19 25	—	—									
MONTAUBAN arr.	13 23 19 30	19 45	—	—									
TOULOUSE... arr.	16 35	20 35	—	—									

St-Denis-près-Martel et Aurillac				Le Buisson à St-Denis-près-Martel				Toulouse à Capdenac, Brive et Paris					
EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 45	14 43	18 39	18 50	Le Buisson. dép.	7 33	10 34	19 42	TOULOUSE. dép.	10 1	15 45	18 20	10 1
Vayrac.....	4 53	14 50	—	18 58	Sarlat.....	8 28	11 31	17 56	CAPDENAC. { a.	13 46	19 7	22 16	13 46
Bétaillé (arrét).....	4 8	14 54	—	19 3	Sarlat.....	9 3	12 6	19 5	FIGEAC.....	2 39	7 31	11 11	17 20
Puybrun.....	5 6	15 2	—	19 11	Cazoullès.....	9 3	12 6	19 5	Le Pournel.....	7 50	11 42	14 24	20 2
Bretenoux-Biars.....	5 15	15 10	18 57	19 20	Souillac.....	8 19	11 24	19 16	Assier.....	3 39	8 11	11 54	14 23
Port-de-Gagnac.....	5 21	15 16	—	19 26	Le Pigeon.....	8 31	10 26	12 37	Flaujac (halte)...	8 10	12 3	14 42	20 21
Laval-de-Cère.....	5 30	15 23	—	19 34	Baladou. Arrêt.	8 35	10 32	12 41	Gramat.....	5 13	8 23	12 18	14 54
Lamativie.....	5 52	15 40	—	19 51	Martel.....	8 42	10 56	12 48	Rocamadour.....	5 25	8 35	12 28	15 7
Siran (arr.).....	6 9	15 54	—	20 5	St-Denis-p.-M. ar.	8 51	11 7	12 57	Montvalent.....	5 42	8 49	12 42	15 23
La Roquebrun.....	6 30	16 5	—	20 18	St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	St-Denis-p. (arr.)	5 54	8 58	12 51	15 33
AURILLAC... arrivée.	7 13	16 40	20 15	20 55	Martel.....	7 6	7 40	9 27	Martel (dép.)	5 59	9 6	13 2	15 43
					Baladou. Arrêt.	7 12	—	9 33	Quatre-Routes...	6 11	9 16	13 12	15 52
					Le Pigeon.....	7 15	—	9 37	Turenne.....	6 23	9 26	13 22	16 2
					Souillac.....	7 24	—	9 37	BRIVE... ar.	6 54	9 48	13 44	16 27
					Souillac.....	6 15	—	9 46	PARIS (Orsay) ar.	19 4	—	—	23 35
					Cazoullès.....	6 24	8 1	—					
					Sarlat.....	7 31	8 27	17 53					
					Le Buisson. ar.	6 9	8 59	18 39					

Aurillac à St-Denis-près-Martel				St-Denis-près-Martel au Buisson				Paris à Brive, Capdenac et Toulouse					
EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
AURILLAC... départ.	4 52	6	10 42	17 17	St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	13	15 55	PARIS (Aust.) d.	21 57	22 45
La Roquebrun.....	5 26	6 26	11 18	17 55	Martel.....	7 6	7 40	9 27	13 13	16 24	Brive... (arr.)	3 57	8 19
Siran (arr.).....	5 37	—	11 29	18 6	Baladou. Arrêt.	7 12	—	9 33	13 19	16 34	Turenne.....	4 18	8 44
Lamativie.....	5 51	—	11 43	18 21	Le Pigeon.....	7 15	—	9 37	13 22	16 49	Quatre-Routes...	4 26	8 53
Laval-de-Cère.....	6 6	—	11 58	18 33	Souillac.....	7 24	7 55	9 46	13 31	17	St-Denis-p. (arr.)	4 33	9 8
Port-de-Gagnac.....	6 13	—	12 5	18 44	Cazoullès.....	6 15	—	9 46	13 45	20 51	Martel (dép.)	4 39	9 8
Bretenoux-Biars.....	6 29	7 11	12 21	19 12	Sarlat.....	7 31	8 27	17 53	15 3	21 36	Montvalent.....	5 3	9 19
Puybrun.....	6 38	—	12 28	19 20	Le Buisson. ar.	6 9	8 59	18 39	15 48	—	Rocamadour.....	5 3	9 37
Bétaillé (arrét).....	6 47	—	12 33	19 26							Gramat.....	5 14	9 50
Vayrac.....	7 2	—	12 33	19 26							Flaujac (halte)...	5 14	9 50
St-Denis-près-Martel.	7 9	7 31	12 40	19 33							Assier.....	5 33	10 13

De Sarlat à Gourdon				De Gourdon à Sarlat				De Capdenac à Cahors					
EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
SARLAT.....	8 38	17 6	—	GOURDON.....	6 46	16 4	—	CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	—	—
Carsac.....	8 48	17 17	—	Payrignac (arr.)...	6 55	16 12	—	Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 47	—	—
Grolejac.....	8 55	17 34	—	St-Cirq-Madelon...	7 3	16 20	—	Toirac.....	7 34	12 19	19 56	—	—
St-Cirq-Madelon...	9 1	17 41	—	Grolejac.....	7 21	16 26	—	Monbrun.....	7 42	12 30	20 6	—	—
Payrignac (arr.)...	9 8	17 49	—	Carsac.....	7 32	16 37	—	Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	—	—
GOURDON.....	9 18	17 59	—	SARLAT.....	7 46	16 52	—	Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	—	—
								St-Martin-Labouval.	8 9	13 7	20 28	—	—
								Saint-Cirq-la-Popie.	8 17	13 17	20 35	—	—
								Conduché.....	8 23	13 25	20 41	—	—
								Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 53	—	—
								Vers.....	8 43	13 48	20 58	—	—
								Arcambal.....	8 50	14 14	21 5	—	—